

Une brèche dans le mur de l'impunité

Au Guatemala, la justice au lendemain des atrocités commises pendant la guerre civile semblait n'être qu'un vœu pieux. Mais l'été dernier, la décision historique d'un tribunal à l'encontre des responsables d'un massacre a redonné espoir aux victimes et aux familles qui souhaitent obtenir justice.

En août dernier, devant un tribunal de Guatemala, quatre anciens militaires ont chacun été condamnés à plus de 6 000 ans de prison pour le massacre, en 1982, de 201 habitants du village de Las Dos Erres. À cela s'ajoutent 30 autres années pour crimes commis contre l'humanité. Ces villageois avaient été fusillés ou matraqués à mort, et leurs corps jetés dans un puits.

Avec l'aide du MAECI, une organisation non gouvernementale canadienne, Avocats sans frontières Canada (ASFC), a apporté un soutien essentiel à des avocats et à des groupes de victimes pour ce procès.

Aux yeux de Pascal Paradis, directeur général d'ASFC, dont le siège est situé à Québec, il s'agissait d'un moment sans précédent pour la vérité et la justice. Dans ce tribunal, il a pu voir des centaines de Guatémaltèques se lever d'un bond et s'étreindre.

« Ils attendaient depuis des décennies que justice soit faite. Ce jour-là, une page d'histoire a été écrite et un formidable espoir s'est rallumé. »

En 1982, un bataillon des forces spéciales de l'armée guatémaltèque est entré dans le village de Las Dos Erres et a décimé presque toute la population. Ce n'était là qu'une parmi les centaines d'atrocités de ce genre commises pendant la guerre civile de 1960 à 1996, durant laquelle plus de 200 000 personnes ont été tuées, la plupart vivant dans des régions rurales et des collectivités autochtones. En raison des lacunes du système judiciaire et des mécanismes d'application des lois, les auteurs de ces massacres jouissaient d'une impunité quasi totale.

Dans l'espoir d'ouvrir une brèche dans ce mur d'impunité, ASFC a apporté son soutien au premier cabinet d'avocats guatémaltèque spécialisé dans les cas les plus importants de crimes graves et qui offre une aide juridique gratuite aux groupes les plus vulnérables, tout particulièrement les femmes et les autochtones. Le cabinet d'avocats s'est rapidement gagné la confiance des principaux intervenants du secteur judiciaire et a acquis sa légitimité auprès de ceux-ci. À l'heure actuelle, il se penche sur 23 affaires d'une grande importance pour l'avenir de la justice au Guatemala. En aidant à ce que ces affaires historiques soient traduites devant la justice, ASFC contribue à créer une jurisprudence, à réduire l'impunité et à renforcer la primauté du droit.

Tous ces efforts se sont concrétisés grâce à l'aide du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR) du MAECI.

« Nous voulons aider les Guatémaltèques à avoir confiance dans leurs institutions judiciaires, affirme l'analyste des programmes du GTSR pour l'Amérique centrale, Nadine Houry. Nous voulons que des poursuites légales établissent des précédents et démontrent qu'il est possible d'appliquer efficacement les principes de la primauté du droit. »

Dans le cadre du Programme pour la paix et la sécurité mondiales, le GTSR a versé près de 5 millions de dollars depuis 2009 à des projets de promotion du respect



En haut : Des parents des victimes du massacre manifestent à l'extérieur du tribunal. photo : Ana Elisa Samayoa



En bas : Des applaudissements ont retenti dans le tribunal après le verdict. photo : Ana Elisa Samayoa

des droits de la personne et de renforcement des secteurs de la sécurité et de la justice. Le GTSR apporte également son soutien à la gestion du conflit dans la zone frontalière entre le Belize et le Guatemala, tout comme il contribue à la lutte contre la traite de jeunes vulnérables par des réseaux criminels.

Parmi les pays officiellement en paix, le Guatemala est l'un de ceux où la violence est la plus répandue. Il reste encore beaucoup à faire en ce domaine. Mais selon Monica Izaguirre, une employée recrutée sur place de la mission du Canada à Guatemala, les Guatémaltèques reprennent de jour en jour un peu plus confiance.

« Lorsque nous verrons arriver la fin de l'impunité, nous saurons alors que nous pouvons commencer à aller de l'avant; nous pourrions commencer à bâtir un véritable avenir. »